

Questions orales

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je viens d'expliquer que si le député veut savoir s'il y a eu une offre de faite concernant la raffinerie, il doit le demander à Gulf. Je n'ai pas été informée de toutes les offres faites ou rejetées. Il s'agissait d'un marché entre deux entreprises. La ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'a rien à voir dans une transaction entre deux entreprises privées.

* * *

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE**LE PROJET DE FUSIONNER DE HAVILLAND ET CANADAIR—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, je voudrais poser, moi aussi, une question au président du Conseil du Trésor; elle a déjà été posée mais nous n'avons jamais reçu de réponse.

Des voix: Neuf!

M. Hovdebo: D'accord, numéro neuf. Pourquoi le gouvernement a-t-il renoncé à créer une stratégie aréospace fusionnant de Havilland et Canadair en une seule société de la Couronne, comme il l'avait promis pendant la campagne électorale?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): J'y ai déjà répondu, monsieur le Président.

M. Rodriguez: Nous n'avons pas reçu de réponse.

M. de Cotret: Le ministre des Finances en a parlé. J'en ai parlé. Nous avons envisagé cette possibilité. Nous avons jugé que ce n'était pas la meilleure solution pour les Canadiens. Nous avons jugé qu'elle n'était pas idéale pour les contribuables canadiens. Nous avons jugé qu'elle n'était pas intéressante pour l'industrie. Nous avons jugé qu'elle n'était pas idéale pour les employés. Nous avons constaté que la meilleure solution est le marché que nous sommes en train de faire avec la société Boeing.

LA VENTE DE LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND—LA SOLUTION CONSISTANT À VENDRE LA SOCIÉTÉ AUX EMPLOYÉS

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Dixième question, monsieur le Président. Pourquoi la solution consistant à vendre la société aux employés, proposée par Frank Stronack de la CDIC, a-t-elle été rejetée dans le cas de de Havilland?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, nous avons envisagé cette possibilité très sérieusement. Elle ne répondait pas aux critères de base que nous nous étions fixés, à savoir permettre à de Havilland d'avoir accès . . .

M. Deans: La donner à une société américaine.

M. de Cotret: Auriez-vous l'obligeance de me laisser terminer ma réponse?

Des voix: Oh, oh!

M. de Cotret: Voulez-vous une réponse? Vous m'avez demandé des réponses toute la semaine. Voulez-vous des réponses?

Il y avait deux critères importants à respecter: permettre à de Havilland d'avoir accès à un réseau de distribution mondial de tout premier plan . . .

M. Deans: C'est déjà le cas.

M. de Cotret: . . . et d'avoir la capacité financière de poursuivre son programme de recherche et de développement technologique.

ON DEMANDE LA PRODUCTION DU PROTOCOLE D'ENTENTE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, s'il s'agit d'une affaire tellement avantageuse pour le Canada, comme le ministre a tenté de nous en persuader ce matin, pourquoi ne publie-t-il pas les modalités de cette transaction? Pourquoi ne remet-il pas au Parlement un exemplaire du contrat d'achat ainsi que du protocole d'entente signé avec Boeing? S'il s'agit d'un contrat tellement avantageux, qu'il nous fasse connaître sa teneur. Peut-il également nous dire quelles sont les conditions qu'il reste à remplir d'ici la signature du contrat, dans 80 jours environ?

● (1150)

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, nous avons déjà fourni à la Chambre toutes les précisions voulues au sujet de cette transaction. Elles portaient sur le prix, la valeur comptable, les questions fiscales, les notes de crédit, la commercialisation du produit à l'échelle mondiale, les intérêts du gouvernement, les redevances, l'assurance sur le produit, les responsabilités de la société, les programmes du gouvernement, le programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, le PEE, la participation du gouvernement, les engagements des fournisseurs, la recherche-développement, l'assurance et les nouveaux investissements. Si le député a besoin d'autres précisions, je lui demanderais de consulter les renseignements que nous avons publiés et dont tous les députés ont pu prendre connaissance.

Il en était question de nouveau dans le *Financial Times* de cette semaine. Tous les détails ont été publiés. Une fois le marché conclu, à la fin de l'année, je l'espère, nous publierons toutes les précisions que nous serons en mesure de communiquer, du point de vue commercial.

LE DROIT DES ACTIONNAIRES DE SAVOIR CE QUI S'EST PASSÉ

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, les Canadiens sont actionnaires de cette compagnie par l'entremise des sociétés de la Couronne. Ils ont le droit de savoir à quelles conditions leur compagnie est achetée. La façon la plus simple et la plus directe de le faire c'est de déposer les documents. Que cache-t-il?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je crois que les actionnaires du pays sont parfaitement au courant de ce que nous faisons.

M. Turner (Vancouver Quadra): Ils le sont certainement.